



La Présidente

A l'attention des membres du CNOSF

Réf. : 181 - AOC/HG

Paris, jeudi 30 avril 2026

**Appel à candidatures en vue du pourvoi à la vacance de deux postes au Conseil
Objet : d'administration du CNOSF au titre des membres de catégorie 2, 3, 4 ou 5**

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Messieurs les membres du CIO,
Madame et Monsieur les Co-présidents de la Commission des athlètes de haut niveau,

A la suite des démissions de Messieurs Cédric TERRET et Stéphane HATOT de leurs mandats respectifs au sein du Conseil d'administration du CNOSF, la prochaine Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le **mardi 30 juin 2026 à la Maison du Sport Français**, sera ainsi, entre autres, appelée à pourvoir ces deux postes vacants. Une convocation vous parviendra ultérieurement, conformément aux délais statutaires, précisant les horaires ainsi que l'ordre du jour.

En vue de cette échéance électorale, je vous informe de l'**ouverture ce jour de l'appel à candidatures concernant les postes susmentionnés**. Les quotas réservés étant déjà pourvus, ces postes sont ouverts à toute personne parrainée par un membre de catégorie 2, 3, 4 ou 5.

Les conditions pour se porter candidat figurent dans les Statuts (notamment art. 10), ainsi que dans le Règlement intérieur (notamment art. 8), consultables sur le site institutionnel du CNOSF et dont je vous invite à prendre connaissance.

A cet effet, un dossier de candidature complet doit être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 30 jours avant l'Assemblée générale, soit le **dimanche 31 mai 2026** cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

CNOSF
A l'attention du Comité de déontologie
Maison du Sport Français
1, avenue Pierre de Coubertin
75640 Paris cedex 13

Les éléments constitutifs du dossier de candidature sont précisés dans la note informative jointe au présent courrier. Vous trouverez également annexés les modèles-types des documents dudit dossier. L'ensemble de ces éléments est en libre accès sur le site internet du CNOSF.

Après avis du Comité de déontologie, le Bureau exécutif sera appelé à arrêter la liste des candidats, qui sera **officialisée dans les délais statutaires en vigueur**.

Enfin, je souhaite tout particulièrement attirer votre attention sur les **recommandations éthiques établies par le Comité de déontologie du CNOSF** dans le cadre des campagnes électorales.

Restant à votre disposition avec les équipes du CNOSF, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous toutes et tous,



Amélie OUDEA-CASTERA